

/f1r/ Port-au-Prince* le 22 Avril 1840

Mon cher Toussaint*

Vous revré^a célsi^b par notre ami l'abbé | George J. Paddington* qui a quitte^c le |⁵ Pays attendu^d qu'il ne pouvais^e pas exsérser^f | ses fonctions comme le doi^g faire un | ministre de Dieu son devoir sacré ce^h trouve | antravéⁱ par des articles de loi qui l'expose^j | a^k chaque instant au subordination^l des juges |¹⁰ qui d'après^m la règleⁿ de notre religion ne sont | pas compétant^o pour régler un prêtre^p a légard^q | de son devoir comme ministre de Dieu | cest^r pour des raisons apeuprés^s comme cela qui | lui a porté a^t quitter^u le Pays. lui meme^v il poura^w |¹⁵ mieux vous informer a^x ce sujet que moi,

| Ma femme a mis au monde un peutit^y garçon. elle^z | est depuis cela très^{aa} malade. souffrant^{bb} d'un poin^{cc} | de coté.^{dd} Quand a^{ee} moi je suis bien grace a^{ff} Dieu, | Javais^{gg} souhaité que la présente^{hh} vous trouvéⁱⁱ |²⁰ de meme,^{jj} Consti^{kk} * ainsi que sa femme ont | été bien malade^{ll} ils sont ancor^{mm} convallésansⁿⁿ | Nos respects a^{oo} votre bone^{pp} Épouse, sans manquer^{qq} | une petite^{rr} ambrassade,^{ss}

| Croyé^{tt} moi votre attaché ami

|²⁵ Diego Moya*

/enveloppe/ [adresse] Au soin du Révérend | G. J. Paddington* Pour | remettre à Monsieur | Pierre Toussaint | N. York

[/f1r/] ^a recevrez ^b celle-ci ^c quitté ^d attendu ^e pouvait ^f exercer ^g doit ^h se ⁱ entravé ^j l'expose ^k à ^l à la subordination ^m d'après ⁿ règle ^o compétents ^p prêtre ^q à l'égard ^r c'est ^s à peu près ^t à ^u quitter ^v Lui-même ^w pourra ^x à ^y petit ^z Elle ^{aa} très ^{bb} Souffrant ^{cc} point ^{dd} côté ^{ee} Quant à ^{ff} grâce à ^{gg} J'avais ^{hh} présente ⁱⁱ trouve ^{jj} même ^{kk} Constantin ^{ll} malades ^{mm} encore ⁿⁿ convalescents ^{oo} à ^{pp} bonne ^{qq} manquer ^{rr} petite ^{ss} embrassade ^{tt} Croyez-